

Les Joyeux Randonneurs Vallérois L'Espace du Thiey 101, Allée Charles Bonome 06460 Saint Vallier de Thiey <i>N° Adhérent FFR : 09379</i>	<u>Assurance R.C.P.</u> WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002 <u>Garantie financière:</u> GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre - Tel : 33(0)149313131 - Contrat n° : 4000716162 /0	Enregistré : Le 04/08/25 Sous N°FR018222
---	---	--

A Saint Vallier de Thiey, le 3 octobre 2025

NOTICE D'INFORMATION

Séjour de Randonnées du 07 septembre au 13 septembre 2026 **dans la vallée de la Clarée (7 jours - 6 nuits)**

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association Les Joyeux Randonneurs Vallérois, titulaires de la licence FFRandonnée **2026/2027** avec assurance RC ou plus.

PRESENTATION :

Le séjour proposé est un séjour dit « en étoile » avec hébergement en gîte à Névache (Hautes Alpes). Il s'adresse à une population apte à randonner dans un environnement montagneux avec une cotation IBP de 4&5.

Les randonnées sont menées dans les vallées de la Clarée et de la vallée étroite, vallées transfrontalières aux caractères naturels et sauvages, classées zone natura 2000, dans un environnement de moyenne et haute montagnes.

Le programme est en annexe de la notice ; il comporte 4 randonnées et 2 promenades : les randonnées sont **avec IBP de niveau 4 et 5**, nécessitant un engagement physique et s'adressant à un public exerçant régulièrement ses sorties ; le dénivelé maximum est de l'ordre de 850 m.

Les promenades sont réalisées au premier jour d'arrivée (découverte de Névache par son « Balcon ») ainsi qu'au quatrième jour (découverte de la « vallée étroite », et de la Haute Ville de Névache).

Le septième jour sera consacré au « magasinage »..et au retour à Saint Vallier. Les co-voiturages (minibus et voitures) sont assurés entre le gîte et Saint Vallier ainsi qu'entre le gîte et les lieux de départ des randonnées (distances très limités).

LES DATES :

Du lundi 7 septembre au dimanche 13 septembre 2026

Date limite d'inscription : **le 30 septembre 2025** (*retour de la fiche de pré-inscription*)

LE NOMBRE DE PLACE :

Compris entre 12 et 15 (capacité maximale de l'hébergement)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

LIEUX D'HEBERGEMENT :

Nous serons logés en demi-pension à la Maison d'Hôtes « Les Mélézets », gîte d'étape et de séjour situé à Névache (Hameau de Fortville).

La demi-pension comprend le petit déjeuner, la nuit et le repas du soir (vins compris).

Le coucher est constitué de 6 chambres doubles, et d'une chambre triple (toutes équipées d'une salle d'eau avec douche, wc et lavabo).

Suivant le nombre de participants (inférieur à 15), il pourra être envisagé le coucher en chambre seule.

Le linge de lit et de toilette est fourni.

Pour information :

- Régime alimentaire spécifique à mentionner à la réservation
- Pique-niques fournis au gîte ou épicerie et boulangerie disponibles à proximité.
- Réfrigérateur à disposition pour y mettre pique-niques et boissons éventuels ; petit congélateur pour les pains de glace.
- Pas de distributeurs de billet dans la vallée de la Clarée ; prévoir liquide si nécessaire.

ENCADREMENT :

Le responsable de l'organisation est Mr Denis RIVAT

La trésorière de l'association assure la gestion financière du séjour.

L'encadrement des randonnées est assuré par l'organisateur, qui pourra s'appuyer par ailleurs sur les animateurs JRV participants.

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour, lié au nombre de participants (12 - 15) est de l'ordre de **465 €**.

Le séjour se fait en demi-pension du diner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour.

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre double ou triple (6 nuits).
- La demi-pension (diner, nuitée, petit déjeuner), vin aux repas inclus.
- La taxe de séjour
- Les frais de dossier et immatriculation tourisme

Ne sont pas compris :

- 6 Paniers repas individuels (réservation au gîte avant 11h la veille: pique-nique complet 13€ ou sandwich/salade 9€, ou approvisionnement au village)
- L'assurance annulation / interruption de séjour : 3% du coût du séjour (*environ <12-15 €>*)
- Le supplément chambre seul (*suivant participation*) : + **95 € sur le séjour**
- Le pique-nique pour le jour du départ
- Les apéritifs, café, dépenses personnelles
- Le transport en covoiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

INSCRIPTIONS :

La pré-inscription est ouverte à compter de la réception de la notice d'information relative au séjour et est matérialisée par le renvoi du bulletin de pré-inscription au plus tard le 30 septembre 2025 rempli et adressé par mail à D Rivat (denis.rivat@icloud.com).

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise au **03 octobre 2025**.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription ; ***vous inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin au plus tard le 20 octobre 2025, accompagné de votre premier règlement.***

Ce premier règlement sera en partie affecté au paiement des arrhes au gîte (prévu ***au plus tard à fin octobre 2025***).

Une liste d'attente sera mise en place suivant le nombre d'inscription ; la détermination de la participation, notamment en cas de surnombre, sera réalisée en s'appuyant sur les critères définis dans le règlement intérieur de l'association.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurance joint à l'envoi.

- Par notre licence IRA de la FFR, nous sommes assurés pour la responsabilité civile, dommages corporels et assistance rapatriement.
- L'option assurance Annulation / interruption de séjour est de l'ordre de : **12 € (ou 15 € si chambre individuelle)**

PAIEMENTS :

1^{er} versement à l'inscription :

Au plus tard le 20 octobre 2025

- **135 €** chambre double ou triple
- **147 €** chambre double ou triple avec option Assurance Annulation/Interruption de séjour
- **230 €** avec option chambre seul (*suivant participation*)
- **245 €** avec options chambre seul et Assurance Annulation/Interruption de séjour

2^{ème} versement : **165 €**

Au plus tard le 31 mars 2026

3^{ème} versement : **165 €**

Au plus tard le 30 juin 2026

Modalités de paiement :

Les paiements peuvent se faire soit :

- par virement bancaire via Helloasso (lien fourni avant chaque échéance)
- par chèque à l'ordre de l'Association « Les Joyeux Randonneurs Vallérois ».

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le participant peut annuler son séjour à tout moment aux conditions financières suivantes :

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

- Annulation avant le 15/06/2026 : restitution des sommes versées
- Annulation après le 15/06/2026 : retenue des arrhes versées (1^o versement)
- Annulation après le 01/09/2026 : retenue de 100% du montant total du séjour.

En cas d'annulation, la contribution à l'EIT et UEIT- immatriculation tourisme, et la prime d'assurance annulation (option) ne seront pas remboursées.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

MODALITES DE DEPLACEMENT :

Le transport est calculé sur la base du covoiturage avec 1 minibus + 2 voitures (svt participation) :

Trajet St Vallier – Névache : 520 km A/R

Trajet de 260 km (hors Autoroute: Castellane – Dignes les Bains – Savines les Lac – Briançon – Névache) – soit environ 4h40 de route avec pauses (hors pique nique)

Trajet Gîte – Départ randonnées : 80 km A/R

2 départs à partir du gîte et 4 en moyenne à 10 km du gîte.

Le règlement du co-voiturage s'effectuera au retour sur la base de la consommation réelle du minibus et des véhicules ; à titre indicatif, le coût du covoiturage est de l'ordre **25 €** par personne (hors chauffeurs de véhicules), avec la base de calcul réalisé lors de nos randonnées.

EQUIPEMENTS :

- Sac à dos de randonnée à la journée,
- Chaussures de marche adaptées à la randonnée et bâtons conseillés,
- Vêtements de pluie, coupe-vent, veste chaude,
- Protection solaire (casquette, crème, lunettes),
- Gants, bonnet, vêtements de rechange,
- Trousse à pharmacie personnelle, ou autres traitements particuliers,
- Couverture de survie, lampe frontale, sifflet,
- En cas, barres céréales ou autres produits énergétiques,
- 2 litres d'eau par personne minimum pour les sorties,
- Crampons en cas de risque de neige
- Sacs poubelles pour traversée de gué éventuelle
- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques, couverts et gobelet

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Divers :

- Tenue détente
- Jeux de société

Papiers :

- Licence FFR en cours de validité
- Papiers d'identités, Carte Vitale
- Carte bleue et/ou chéquier, Espèces

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

Les conditions générales de vente et la notice sur les assurances seront transmises avec les bulletins d'inscriptions.

PROGRAMME : (description en pages 6 - 9)

Le programme est donné à titre indicatif, il pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques ou conditions d'enneigement, sans en altérer le contenu.

L'organisateur se réserve le droit d'adapter les randonnées en fonction de la condition physique des participants.

Le dernier jour (J7) sera consacré au retour après quelques emplettes de produits du terroir , avec une arrivée à Saint Vallier de Thieu aux environs des 18 h.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Mr Denis Rivat Tel : 07 85 95 31 22 - Mail : denis.rivat@icloud.com

Le Président



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé
des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

PROGRAMME DU SEJOUR :

La **vallée de la Clarée**, située dans les Alpes françaises au nord de **Briançon**, est la vallée la plus septentrionale des **Hautes-Alpes**, limitrophe avec la Savoie, enchâssée dans un corridor de montagnes, long de trente kilomètres, qui donnent au Sud sur le massif des Ecrins, au Nord sur les sommets de Savoie et à l'Est sur les sommets du Piémont italien.

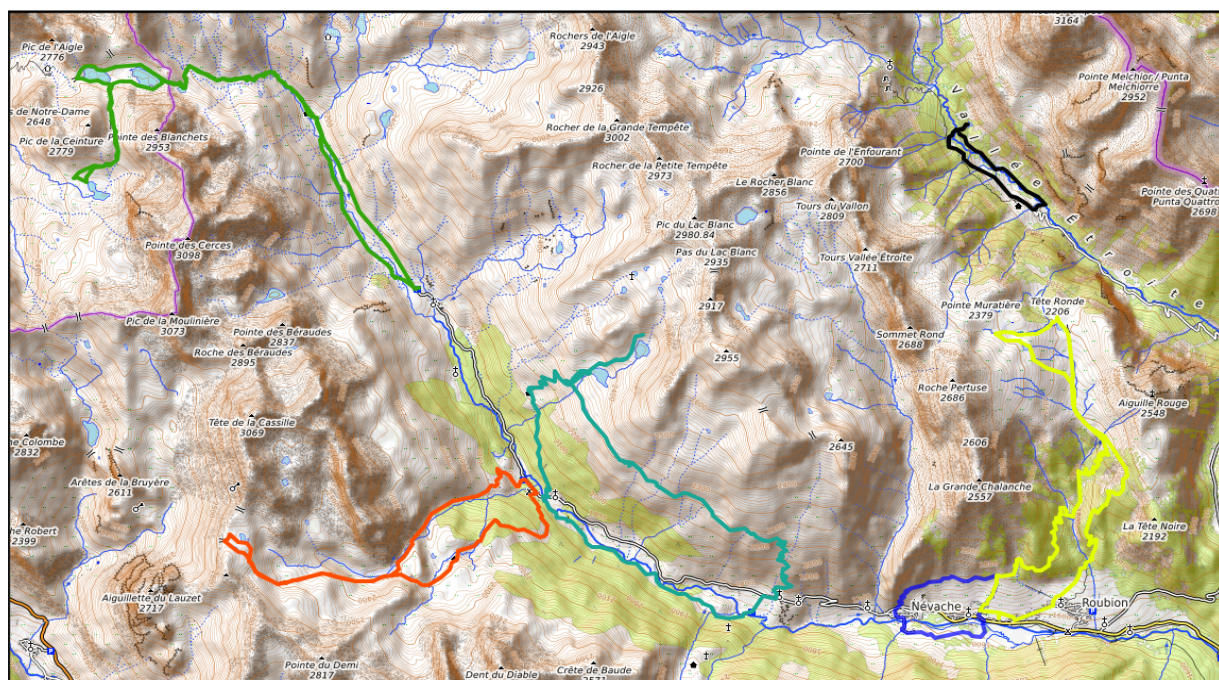
Cette vallée offre un paysage enchanteur, présentant une nature préservée et sauvage, et comporte **pas loin de 30 lacs d'altitude** ainsi que **les plus beaux sommets des Alpes (le Mont Thabor, à 3178 mètres d'altitude ou encore la fameuse pointe des Cerces (3089 m).**

Au sein de la vallée, s'écoule sa rivière éponyme qui prend sa source au lac de la Clarée sur la commune de **Névache**, lac à 2433 m d'altitude, et parcourt 31,8 km avant de se jeter dans la Durance au niveau de la commune de Montgenèvre.

Névache, lieu de notre hébergement, est un ravissant village avec ses maisons à bardeaux de mélèzes, où chaque ruelle respire l'authenticité des montagnes et abrite pléthore de trésors témoignant de son riche passé, notamment des églises et des chapelles, dont certaines sont disséminées dans la montagne, ornées de peintures murales.

Névache est également le lieu de rattachement d'une autre vallée, sensiblement parallèle à la vallée de la Clarée, la **vallée Etroite** (Valle Stretta), autre porte d'entrée (italienne) de la vallée de la Clarée, accessible que 8 mois de l'année.

La **vallée Etroite** est un petit bijou à l'accent italien (elle n'est française que depuis 1947), sauvage et intime, entourée des prestigieuses pointes Balthazar (3153 m), Melchior (2672 m) et Gaspard (2808 m), accessible par le **col routier de l'Echelle**, (1767 m), l'un des plus bas en altitude de la chaîne frontalière.



■ -J1 (5 km, D+170 m, IBP 40)	■ -J2 (13 km, D+800 m, IBP 99)	■ -J3 (18 km, D+775 m, IBP 112)
■ -J4 (5 km, D+100 m, IBP 31)	■ -J5 (17 km, D+780 m, IBP 106)	■ -J6 (16 km, D+880 m, IBP 113)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Jour 1 : Départ de Saint Vallier de Thier

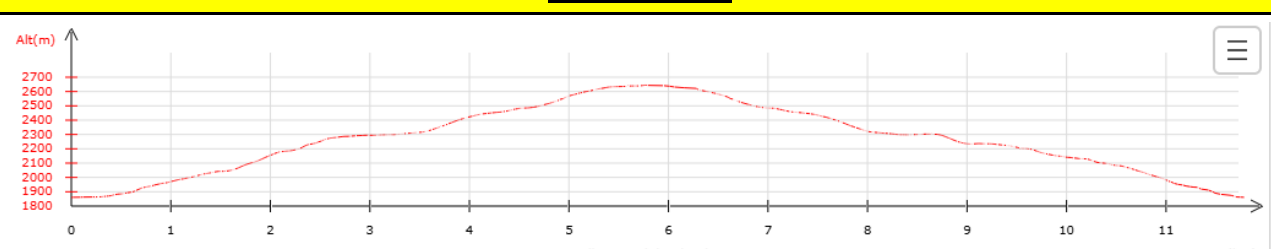
Départ de St Vallier aux environs de 7h - Arrivée au gîte vers 12h - Accès chambres après 16h.

Petite balade avec pique nique pour découvrir Névache et son environnement

Cocktail d'accueil le soir et présentation du séjour.

<u>Randonnée :</u>					
Les Balcons de Névache (départ du Gîte)					
<u>Distance</u>	5 km	<u>Temps de Marche estimé :</u> (hors pauses et repas)			1 h 30
<u>Altitudes Mini - Maxi</u>	1585 m	1710 m	<u>Dénivelés</u>	+ 170 m	- 170 m
COTATION suivant grille FFR					
EFFORT (E) - IBP : 40		TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :	
2 : Assez facile		2 : Assez facile		2 : Assez faible	
<u>Commentaires</u>					
Cette randonnée permet de surplomber Névache et ses différents hameaux ; petite montée dans la forêt pour arriver sur un très beau sentier en balcon avec une vue imprenable sur Névache . Redescente vers le hameau de Ville Haute avec retour au gîte par les bords de la Clarée.					

Jour 2 :

Randonnée :					
Vallon et col du Chardonnet (départ du parking du camping de Fontcouverte)					
Distance	13 km	Temps de Marche estimé : (hors pauses et repas)			5 h 30
Altitudes Mini - Maxi	1860 m	2644 m	Dénivelés	+ 800 m	- 800 m
COTATION suivant grille FFR					
EFFORT (E) - IBP : 99		TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :	
4 : Assez difficile		3 : Peu difficile		3 : Peu élevé	
Commentaires					
Alt(m)  Dist(km)					

Magnifique randonnée au départ de Fontcouverte avec montée régulière jusqu'au refuge du Chardonnet dans un paysage de carte postale. Poursuite tranquille dans le sublime vallon du Chardonnet avec, en arrivant au col, une vue à couper le souffle sur la Meige et les Ecrins. Retour via le joli lac de Mine. Dénivelé : de l'ordre de 15 % - Environ 1 km cumulé entre 20 et 30 %.

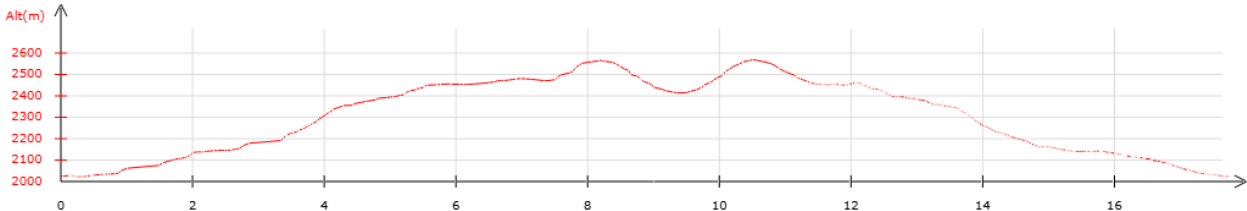
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Jour 3 :

Randonnée : Lac des Cerces et sources de la Clarée (Départ du parking de Laval)					
Distance	18 km	Temps de Marche estimé : (hors pauses et repas)			6 h 30
Altitudes Mini - Maxi	2020 m	2568 m	Dénivelés	+ 775 m	- 775 m
COTATION suivant grille FFR					
EFFORT (E) - IBP : 112		TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :	
5 : Difficile		4 : Assez difficile		3 : Peu élevé	
Commentaires					
Alt(m)  Lac des Cerces et sources de la Clarée Dist(km)					

Plus beau circuit de la vallée de la Clarée avec la découverte de la source de la Clarée par son lac, ainsi que des lac Rond, lac des Rochilles, lac du Grand Ban, et lac des Cerces ; passage par le col des Rochilles qui est la limite avec la Savoie et cheminement au pied de la pointe des Cerces (3098 m).

Dénivelé : de l'ordre de 10- 15 % - Environ 0,5 km cumulé entre 20 et 25 %.

Jour 4 :

Matinée : Découverte de la vallée étroite à 30 mn du gîte et ses alentours, et pique nique

Après midi : A la découverte de Névache en suivant une partie du parcours thématique

« Patrimoines naturel et paysager, religieux et historique, et rural ».

<u>Randonnée :</u> Le Lac Vert en vallée étroite (Parking des granges de la vallée étroite)					
<u>Distance</u>	5 km	<u>Temps de Marche estimé :</u> (hors pauses et repas)			1 h 30
<u>Altitudes Mini - Maxi</u>	1730 m	1840 m	<u>Dénivelés</u>	+ 100 m	- 100 m
COTATION suivant grille FFR					
EFFORT (E) - IBP : 31		TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :	
2 : Assez facile		2 : Assez facile		2 : Assez faible	
<u>Commentaires</u>					
Au départ du hameau des Granges (avec ses maisons typiques et sa chapelle San Giacomo), marche facile sur une piste puis un sentier en pleine forêt de mélèzes, en suivant les panneaux «Lago Verde», avant de découvrir à 1830 m d'altitude au pied des Rois Mages (pics de Gaspard, Balthazar et Melchior) un lac d'une couleur incroyable vert fluorescent ; sa couleur est due à une algue présente dans ses eaux. Retour par un autre itinéraire.					

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

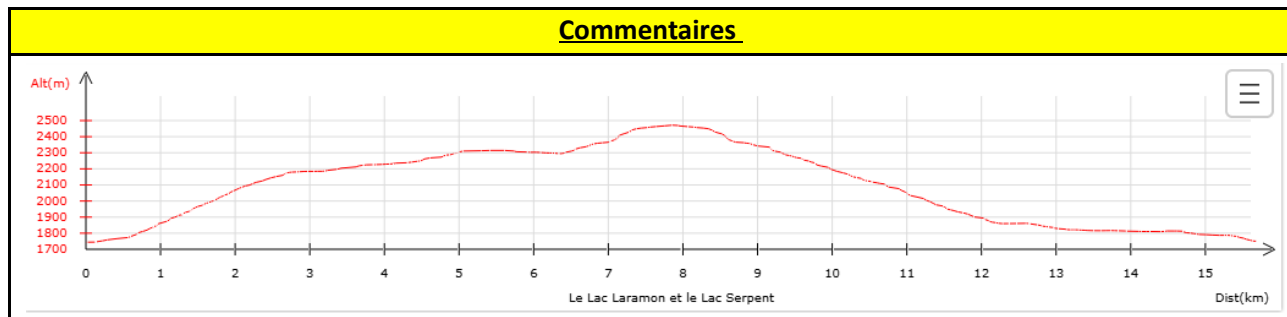
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Jour 5 :

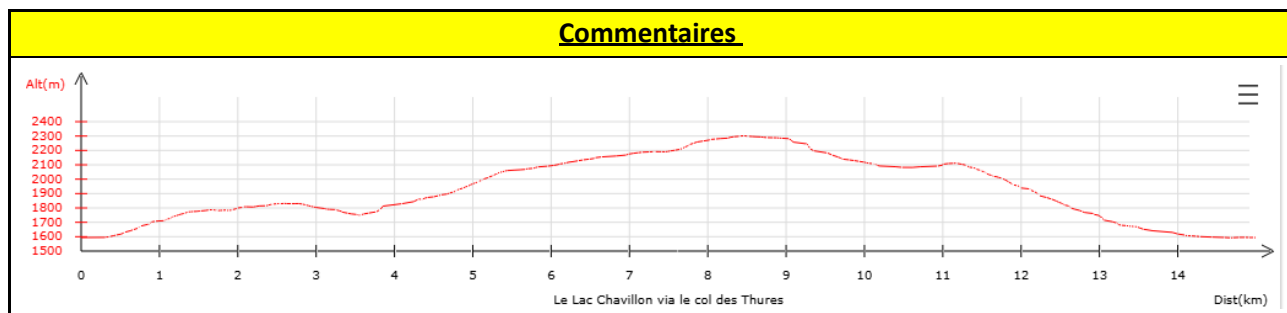
Randonnée :				
Le Lac Laramon et le Lac Serpent (Départ au parking du pont de Rately)				
Distance	17 km	Temps de Marche estimé : (hors pauses et repas)	6 h 30	
Altitudes Mini - Maxi	1745 m	2471 m	Dénivelés	+ 780 m - 780 m
COTATION suivant grille FFR				
EFFORT (E) - IBP : 106	TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :	
5 : Difficile	4 : Peu difficile		3 : Peu élevé	



Une des plus belles randonnées de la Clarée à la découverte de deux superbes lacs, avec un incroyable panorama sur les massifs des Cerces et des Ecrins. Nombreux chalets d'alpages traditionnels à admirer tout le long de la randonnée. Dénivelé : Montée de l'ordre de 10-15% dont 2 km cumulé entre 20 et 25 %

Jour 6 :

Randonnée :				
Le Lac Chavillon via le col des Thures (Départ du Gîte)				
Distance	16 km	Temps de Marche estimé : (hors pauses et repas)	6 h 30	
Altitudes Mini - Maxi	1590 m	2300 m	Dénivelés	+ 880 m - 880 m
COTATION suivant grille FFR				
EFFORT (E) - IBP : 113	TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :	
5 : Difficile	4 : Peu difficile		3 : Peu élevé	



Randonnée qui traverse des prés et « salue une demoiselle » avant de monter en lacets dans la forêt pour s'ouvrir sur le plateau de Thures ; découverte du lac à partir du col avec superbe paysage sur le Mont Thabor et les Rois Mages. Dénivelé : Montée de 10-15% dont 1 km cumulé entre 20 et 25 %

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération

Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051